

ÇA MARCHE EN FAMENNE • À l'école Saint-Remacle d'Aye

Les enfants s'éveilleront aux langues

En habituant l'oreille des enfants à des sonorités étrangères, l'éveil aux langues vise à les ouvrir aux cultures et à les motiver pour l'apprentissage.

◆ **Dès la rentrée scolaire, l'école d'Aye que vous dirigez va participer à un programme pilote d'éveil aux langues. En quoi cela consiste-t-il pratiquement ?**

◆ **André-Marie Mottet :** Le programme, baptisé EVLANG, compte 69 langues. Il ne s'agit pas d'un apprentissage, mais de développer des compétences sur les langues, d'acquiescer une souplesse de l'oreille pour reconnaître les langues et surtout d'ouvrir le goût pour les langues et la curiosité des autres. C'est un projet très global.

Concrètement, pour les 10-12 ans, en écrit, il y aura par exemple des fiches sur les dix premiers nombres dans des langues différentes et les enfants devront les rassembler par souche. En 5-7 ans, un autre exemple, on développera leur oreille en leur lisant un poème écrit dans un mélange de langues et les enfants devront lever la main quand ils reconnaîtront le nom d'un perroquet, « Papa-gei » en l'occurrence.



André-Marie Mottet et son école Saint-Remacle, à Aye, vont participer à un programme pilote d'éveil aux langues. Les enfants vont progressivement s'habituer à entendre des langues inconnues, de quoi leur donner le goût des langues et la curiosité pour les cultures du monde.

AL 195215

Il y aura aussi de la lecture, avec un texte en arabe et des dessins illustratifs. Il s'agit d'apprendre à fabriquer un bilboquet. Avec cet exercice, tout le monde part du même point, tous sont sur le même pied. Ça, c'est génial pour les compétences en français. Moi, je suis persuadé que cela va avoir une influence positive sur la langue maternelle aussi.

On travaille la mémorisa-

tion de sons non familiers, de langues étrangères.

◆ **Ce genre de programme d'éveil est-il nouveau ?**

◆ En Europe, il en existe depuis des années, on ne part pas dans l'inconnu. Ce type d'éveil s'est surtout développé en France et en Suisse, notre programme a d'ailleurs été élaboré par une Suisse. Six écoles de Communauté française ont été retenues : deux à Bruxelles,

ainsi qu'à Esneux, Vottem, Court-Saint-Étienne et puis Aye. L'application d'un même programme dans les écoles a l'avantage de permettre la mise en commun par les enseignants qui sont confrontés aux mêmes activités. Ce programme s'adresse aux enfants de la troisième maternelle à la sixième primaire, mais s'il y a un regroupement 2^e-3^e, cela peut aussi très bien se passer.

◆ **Comment votre école a-t-elle été retenue ?**

◆ En mars dernier, une circulaire ministérielle annonçait le programme. J'ai déposé notre candidature car notre projet d'établissement allait déjà en ce sens. Pour les 5-8 ans, l'objectif est la souplesse de l'oreille ; pour les 8-10 ans, c'est l'ouverture aux autres ; pour les 10-12 ans, l'apprentissage oral.

On a remarqué que l'apprentissage d'une deuxième et troisième langue est difficile pour beaucoup d'enfants. On doit leur donner l'envie. Et le travail de la souplesse de l'oreille dès 4-5 ans est positif, mais il n'y a pas d'âge idéal pour apprendre une langue. Avec cet éveil, on espère que l'apprentissage des langues sera favorisé, pour toute la vie.

◆ **Qui va prodiguer cet éveil, des maîtres spéciaux ou les enseignants des classes ?**

◆ Tous les enseignants de l'école participent, y compris les institutrices de première et deuxième maternelle dans un premier temps, car elles s'occupent aussi des enfants de troisième maternelle pendant la sieste, par exemple. Leur première formation est prévue le 29 août, ils recevront alors le matériel.

◆ **Quel temps sera consacré à cet éveil aux langues ?**

◆ Selon l'âge des enfants, de quinze minutes à une heure par semaine, mais cela peut

être variable. La circulaire prévoit de 15 à 65 heures par an.

◆ **Allez-vous faire appel à des personnes ressources locales, je pense à des parents turcs, ou originaires d'autres pays, par exemple ?**

◆ Nous avons déjà ce genre de projet avant ce programme EVLANG. Nous

avons pensé demander aux étudiants étrangers, en échange chez nous dans le secondaire, de venir à l'école. Par exemple, pour apprendre une chanson en portugais ou en mexicain. On va intégrer cette idée à l'éveil aux langues.

Propos recueillis par
Éric LEKANE

Immersion ou éveil ?

◆ **Comment ce programme d'éveil aux langues s'articulera-t-il avec les cours de langue qui existent déjà ?**

◆ Pour le cours d'apprentissage, il y a des maîtres spéciaux, et puis nous avons aussi un autre projet d'apprentissage du néerlandais avec Hilde Vandeputte, qui dirige la chorale pour enfants « Chante Chouette ». Nous allons préparer un concert en commun avec une école flamande, les enfants vont chanter en français et en néerlandais.

L'éveil n'est pas quelque chose à la place d'une autre chose. Nous avons déjà des éveils à d'autres matières comme géographie ou science. Moi, je dirais que ce programme-ci s'intègre au français, puisqu'il s'agit aussi de développer les quatre compétences, savoir lire, écrire, parler et écouter.

Cet éveil ne fera que renforcer la motivation et les aptitudes de discrimination auditive et de mémoire. Les maîtres spéciaux de langue en néerlandais et en anglais seront fort tenus au courant, surtout avec le projet de Hilde.

Pour les parents qui se demandent si c'est mieux ou moins bien que l'immersion, je réponds que ce n'est pas comparable. Tous les enfants doivent-ils être bilingues ? Il y a des degrés divers de bilinguisme et puis cela prend du temps dans l'horaire scolaire. C'est une bonne chose pour les parents qui acceptent de s'impliquer beaucoup à la maison. Mais tous les publics ne sont pas intéressés ou impliqués.

L'éveil aux langues, en revanche, a la particularité d'être généralisable, il a des objectifs beaucoup plus larges. Il vise aussi le bilinguisme à long terme, mais aussi l'ouverture aux autres cultures.